

ABONNEMENT.

Saumur :
Un an 30 fr.
Six mois 16
Trois mois 8

Poste :

Un an 35 fr.
Six mois 18
Trois mois 10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Chez tous les Libraires ;
A PARIS,
Chez MM. RICHARD et C^{ie},
Passage des Princes.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne . . . 20 c.
Réclames, — 30
Faits divers, — 75

RÉSERVES SONT FAITES :

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

On s'abonne :

A SAUMUR,
Chez tous les Libraires ;
A PARIS,
Chez MM. HAVAS-LAFFITE et Cie,
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

9 Novembre 1872.

Bulletin politique.

Le 5 novembre, 460 électeurs de Bordeaux ont réuni, dans un banquet plantureux, les députés républicains du département. Des membres du conseil général, des conseils d'arrondissement et du conseil municipal bordelais, s'étaient joints à eux, et, ainsi qu'on devait s'y attendre, des discours et des toasts républicains ont été prononcés, au milieu des applaudissements de l'assistance.

Nous n'avons ni à résumer ni à apprécier « ces libres paroles. »

Dans les quatre discours prononcés, on n'a rien dit qui ne puisse être considéré comme la revendication des aspirations radicales. Ces manifestations ont l'avantage de ne pas nous permettre un seul moment le doute, quant aux intentions des républicains avancés.

On lit dans le *Bien public* :

« On annonce qu'une troisième copie du grand-livre de la dette publique sera déposée en lieu sûr, afin de prévenir le dommage provenant d'incendies. Pourquoi ne penserait-on pas à faire photographier les pages de ce document ? »

Ce serait, en effet, un moyen fort simple de décourager ceux qui en méditent la destruction.

Le comte de Chambord a adressé la lettre suivante, que publie la *Gazette de Nîmes*, à M. le baron de Fontarèches, en réponse à une Adresse qui lui avait été envoyée de Nîmes :

« Ebenzweyer, le 25 octobre 1872.

« Je ne veux pas, mon cher Fontarèches, attendre plus longtemps le précieux volume qui m'est annoncé par notre excellent ami M. de Ventavon, sans vous faire part de mon émotion et de ma reconnaissance. Je n'ai point encore sous les yeux ce Livre d'Or de la fidélité nîmoise, mais j'ai lu la touchante Adresse du 29 septembre, couverte de tant de milliers de signatures, et dont chaque ligne a fait battre mon cœur. J'aurai une grande joie à graver tous ces noms dans ma mémoire. Je voudrais que chacun pût savoir combien je suis sensible à ce nouveau témoignage d'un dévouement auquel les cruelles épreuves que nous traversons donnent encore plus de prix.

« Vous qui êtes assez heureux pour vivre au milieu de ces généreuses populations si éloquentes dans l'expression de leurs sentiments, soyez l'interprète de mes remerciements les plus chaleureux en leur disant ce que je leur dirais moi-même, si j'avais le bonheur de vivre au milieu d'elles.

« Je me réjouis surtout de les voir si fortement attachées « à ces grands principes de religion, de morale et d'honneur, qui sont la base des sociétés. »

« Leur exemple portera ses fruits. Qu'elles continuent à marcher résolument dans cette voie, elles finiront par entraîner tous ceux qui sont encore éloignés de nous, et qui comprendront alors où sont leurs vrais amis et leurs vrais défenseurs.

« Croyez, mon cher Fontarèches, à ma constante affection. HENRI. »

Le cabinet de Berlin prépare un nouveau projet de loi sur l'organisation des cercles. Ce projet qui, sans altérer le fond des choses, donne satisfaction à certaines susceptibilités de la Chambre des seigneurs, serait d'abord présenté à celle des députés, et n'arriverait à la première, modifiée dans sa composition, qu'approuvée par la seconde. Il n'y a par conséquent aucun doute à concevoir, quant à l'issue du débat.

On aurait donc tort d'attribuer trop d'importance au dissentiment dont il s'agit. Mais il ne faut pas non plus le faire moindre qu'il n'est. La gravité de la crise tient moins au conflit lui-même qu'aux vellétés d'indépendance et d'émancipation qu'elle manifeste, dans les classes moyennes de l'Allemagne. La loi présentée par le gouvernement, qui modifie si profondément la législation administrative et communale de ce pays, et que l'aristocratie a raison de regarder comme une atteinte à sa vieille influence, n'est autre chose que l'exécution d'engagements pris avant la guerre, par le gouvernement, envers la bourgeoisie. Lorsque les hostilités contre la France rendirent l'union de toutes les classes nécessaires, cette bourgeoisie, — le Tiers-Etat, — fit le sacrifice de ses légitimes aspirations. Aujourd'hui, elle demande le prix de son abnégation, et trouve au premier rang, parmi ceux qui la soutiennent, M. de Bismark et le roi lui-même. La féodalité sera donc vaincue, comme elle le fut en France, par le génie de Richelieu. Mais, en Allemagne, il ne faudra, pour la réduire, ni sièges, ni échafauds. Il suffira de la volonté bien arrêtée du gouvernement, et d'une nomination de soixante nouveaux seigneurs, pris dans les classes intéressées, pour réduire les résistances féodales. Au besoin, le cabinet trouverait un énergique appui dans la Chambre des députés.

C'est à ce point de vue que ce qui se passe en Allemagne ne doit point être considéré comme une de ces crises où se jouent les destinées d'une société ; mais il faudrait être aveugle pour ne pas comprendre que c'est un symptôme de ce qui pourra surgir plus tard. Dans les pays soumis encore à la féodalité, l'émancipation des classes moyennes équivaut à un exemple et à une espérance pour les classes inférieures, éloignées de la conduite des affaires et désireuses d'y participer, et au regard des faits qui nous sont signalés, nous ne croyons pas exprimer une opinion exagérée en disant que l'Allemagne se mûrit pour l'avènement de la démocratie.

On dément la nouvelle que le ministre de l'intérieur ait adressé aux préfets une circulaire pour les inviter de nouveau, eux et leurs subordonnés, à ne prendre part à aucune manifestation radicale.

Ce sera probablement M. Marie, sous-directeur du commerce extérieur au ministère du commerce, qui ira présider, au nom du ministre, la cérémonie de clôture de l'exposition de Lyon.

On lit dans le *Courrier de France* :

Le dernier numéro du *Militair-Wochenblatt* contient à sa partie non officielle une note de l'état-major général qui mérite d'être connue.

Elle annonce que le maréchal de Moltke tient à laisser publier séparément par les officiers de son état-major les relations des ar-

mées auxquelles ils ont été attachés. Ces publications, précédant celle du grand état-major, permettent de rectifier les faits erronés ou d'éclaircir certains faits obscurs.

Déjà ont paru les ouvrages du major Blum sur les opérations d'ensemble qui ont suivi Sedan jusqu'à la fin de la guerre ; du colonel de Wartensleben, sur les opérations de l'armée du sud contre Bourbaki ; du major de Schell sur les opérations de la première armée sous Steinmetz, et plus tard sous Gœben contre Faidherbe.

Paraîtront prochainement : les *Opérations de la deuxième armée* (prince Frédéric-Charles), par le capitaine baron von der Goltz ; les *Opérations de la troisième armée* (prince royal de Prusse), par le major de Hahnske ; les *Opérations de la quatrième armée ou armée de la Meuse* (prince royal de Saxe), par le lieutenant-colonel de Holleben ; les *Opérations du corps du général de Werder*, par le capitaine Loehlin.

Nous ne citerons pas les autres relations d'un intérêt moins général, mais ce que nous tenons à relever, c'est la sollicitude avec laquelle le maréchal de Moltke veille à faire valoir le mérite de ses laborieux auxiliaires, et son attention à ne négliger aucune source d'information.

Quel contraste avec la manière de procéder du ministère français qui, après la Crimée et l'Italie, a fait rédiger des relations indigestes et d'un prix fabuleux par ses bureaux. Il est vrai, que, pour les répandre dans le public, on les a données gratuitement aux officiers généraux, c'est-à-dire à ceux qui ont plus de douze mille francs de traitement ; les lieutenants, les capitaines et les officiers supérieurs avaient la faculté de les acheter cent cinquante à deux cents francs ; tous s'en sont soigneusement abstenus et ceux qui veulent consulter ces fastidieux documents vont, comme nous, à la Bibliothèque.

Quand MM. de Moltke et de Roon eurent, avec l'assentiment du roi Guillaume, arrêté les bases générales de la réorganisation de l'artillerie, ils s'empressèrent de les faire connaître par la voie du journal semi-officiel et de convier les officiers à présenter leurs observations. L'appel a été entendu et les officiers présentèrent des observations dont plusieurs furent prises en considération.

En France, on réunit des commissions pour examiner des questions d'un intérêt général et sur lesquelles tout homme de bon sens peut émettre un avis. Au lieu de suivre le bon exemple venu de Berlin, les principaux acteurs de nos défaites s'enferment à huis-clos, se jurent le secret, ne publient rien et font tirer à cinquante ou cent exemplaires un rapport de la force de celui que nous avons analysé hier.

Si l'Europe nous envie encore quelque chose, ce n'est pas cette étrange manière de traiter les questions générales.

Il faut que nos généraux se sentent bien faibles, bien incapables, bien ignorants pour redouter à ce point les investigations du public.

S'ils l'ignorent, nous leur dirons que tout le monde, y compris la Chambre, est las de n'avoir vu encore que des changements de shakos et de boutons ; pour peu qu'ils tardent encore, on pourrait perdre patience et remplacer tous les héros de la dernière guerre par les officiers instruits qui ont émis des idées saines et pratiques sur la réorganisation de l'armée.

Nous croyons avoir le droit de critiquer vivement les anciens errements dans lesquels

on prétend persister, parce que nous sommes du très-petit nombre de ceux qui ont prêté nos désastres ; nous avons toujours été très-affirmatif à cet égard. Aujourd'hui, nous dirons à ceux qui osent prétendre que l'armée est réorganisée, qu'ils trompent le public, et que leurs bonnes intentions ne sauraient tenir lieu d'actes.

Nous payons plus cher que jamais pour avoir une armée d'un effectif plus faible qu'en 1869.

L'ÉVACUATION.

Les troupes allemandes sont entrées dans les baraquements de Saint-Dié, Rambervillers, Charmes et Bruyère.

Les dernières troupes allemandes ont quitté Reims.

Dix minutes après leur départ, les gendarmes français y arrivaient et étaient chaleureusement accueillis par les autorités et par la population. On fait à Reims des préparatifs pour bien recevoir les troupes françaises.

**

Le *Times* publie sur l'évacuation du territoire français la dépêche suivante :

« Quelques cas de fièvre typhoïde (typhus) s'étant déclarés parmi les jeunes conscrits allemands en garnison à Epernay, l'évacuation de cette ville a été accélérée. En suite de cette nouvelle, M. Thiers a envoyé M. Périer, inspecteur médical pour le département de la Marne pour préparer un rapport sur la situation hygiénique afin qu'il soit procédé à la désinfection des baraques, si le cas l'exige, avant l'arrivée des troupes françaises, dont le départ sera retardé, s'il y a lieu. »

Nouvelles extérieures.

ESPAGNE.

L'attitude prise par le maréchal Serrano et l'amiral Topete contre le ministère espagnol est un nouvel élément de complication.

Il ne faut pas oublier que ces deux hommes politiques sont deux des principaux fondateurs de la dynastie actuelle. Ce sont eux qui, avec le maréchal Prim, renversèrent la reine Isabelle et fondèrent le trône de la maison de Savoie. Ils ont encore une réelle influence, l'un sur l'armée, l'autre sur la marine, et leur opposition pourrait porter une rude atteinte à M. Zorilla et à ses amis. La discorde est donc actuellement dans le camp même des partisans de la royauté nouvelle, et la lutte entre les sagastistes et les zorillistes ajoute aux divisions d'un pays qui est déjà si troublé.

DANEMARCK.

Le socialisme continue à s'agiter en Danemark. Quelques membres de l'Internationale avaient résolu de convoquer un meeting pour le 4 novembre, mais la police, en ayant été informée, s'est opposée à cette réunion, qui pouvait être un danger pour la tranquillité publique. Il n'a pas été nécessaire de recourir à la force pour empêcher cette manifestation de se produire.

On continue à instruire le procès des trois chefs du parti socialiste qui ont été arrêtés le 4 mai dernier, pour avoir opposé

de la résistance à l'autorité chargée de procéder à leur arrestation.

RUSSIE.

C'est le 12 de ce mois que doit commencer à Moscou le fameux procès de Kraselov, c'est-à-dire de la célèbre société secrète de Nijni-Novgorod, dont les principaux membres ne trouvèrent rien de mieux, pour subvenir à leurs dépenses, que d'installer une fabrique de fausse monnaie.

Il n'y a pas moins de quatre cents prévenus, parmi lesquels se trouvent compromis gravement deux riches personnages, qui occupèrent, sous le règne de l'empereur Nicolas, des charges importantes à la cour.

Le nombre des individus arrêtés est de deux cent quatre-vingt-dix; dix sont en liberté sous caution; quant aux autres, ils ont cru prudent d'aller attendre le résultat de leur procès dans une autre patrie que la leur.

ÉTATS-UNIS.

On télégraphie de Washington, 6 novembre :

Le bruit court que M. Fish, ministre des affaires étrangères, a l'intention de donner sa démission au mois de mars. D'autres modifications ministérielles sont probables.

Le général Grant, répondant aux félicitations qui lui étaient adressées à l'occasion de sa réélection, a promis d'agir de façon à resserrer l'union entre les populations de la République.

LES INONDATIONS EN ITALIE.

Nous lisons dans la *Gazzetta di Mantova*, du 3 novembre :

La condition de Sermede est vraiment déplorable. Sur les points les plus élevés de cette grosse bourgade, l'eau a atteint la hauteur d'un mètre et demi.

La grande église, qui a été bâtie à un niveau beaucoup supérieur à la célèbre inondation de 1839, est cependant envahie par l'eau; on y peut commodément entrer en barque, car il y a de quarante-cinq à cinquante centimètres d'eau.

Dans les autres parties de la bourgade, l'eau est beaucoup plus haute; elle arrive au premier étage des maisons.

Ceux qui n'ont pas une grande connaissance de l'endroit ne s'y reconnaissent plus; toute distinction de rues et de places a disparu.

Les nouvelles arrivées le 4^e d'Ostiglia et Casalmaggiore sont plutôt rassurantes.

On travaille sans relâche; on craint seulement l'attitude des paysans qui, pour travailler, mettent en avant des prétentions excessives.

Le même journal publie les nouvelles suivantes, sous la date du 2 :

Un grand nombre de maisons se sont écroulées à Maglia et à Boudanello. Il y a encore beaucoup d'eau.

4,000 manouvriers travaillent incessamment à Ostiglia.

Les expéditions de secours sont continuelles. La commission centrale de bienfaisance a envoyé ce matin du pain et 100 couvertures de laine aux districts de Revere et de Sermede. Dans la journée, on expédiera 100 couvertures à la commune de Gonzaga.

Les nouvelles d'Ostiglia et de Casalmaggiore continuent à être rassurantes.

La bourgade de Revere, près de laquelle a eu lieu la rupture, n'était atteinte qu'en partie jusqu'à hier, du moins l'eau n'avait envahi qu'une étendue de 200 mètres du côté de la rupture; mais hier on craignait une inondation générale. Les habitants avaient déjà pris toutes les mesures nécessaires pour mettre en sûreté les meubles du rez-de-chaussée.

Près de 4,000 malheureux habitants ont cherché un refuge à Revere. On leur distribue tous les jours des vivres.

On télégraphie de Mirandola, le 31 octobre, à dix heures du soir, au *Corriere di Milano* :

Tullo Messarani est en ce moment de retour de Poggio Rusco, où il a distribué à la population un gros convoi de vivres arrivé de Milan.

La promptitude et l'efficacité du secours

ont vivement relevé l'esprit de la population, laquelle est pénétrée de reconnaissance pour les Milanais, et spécialement pour le préfet et le général Mario, qui ont organisé l'expédition.

Les maisons continuent à s'écrouler à Poggio Rusco. Les dommages sont incalculables.

L'eau décroît sensiblement.

On écrit de Colico à la *Lombardia* :

Le lac de Côme a envahi toute la place. Hier au soir, le pyroscaphe, venant de Côme, n'a pas pu entrer dans notre port; il s'est arrêté au large.

On a fait descendre les passagers dans des barques.

Ils avaient passé un mauvais quart d'heure durant la traversée, ballottés par un vent furieux qui soufflait des vallées de Grosia et de Bormio.

La veille, une petite barque avait chaviré; une femme, un enfant ont péri dans les flots.

L'Adda n'inspire pas de crainte, quoiqu'elle ait débordé près de son embouchure à la suite de la neige tombée dans la haute Valtellina.

Les nouvelles qui nous arrivent de Casalmaggiore et d'Ostiglia, dit le *Corriere di Milano*, sont de plus en plus rassurantes.

Le Pô rentre peu à peu dans son lit; mais il laisse les rives en si mauvaises conditions que, d'un moment à l'autre, les dangers peuvent recommencer.

Tout dépend de la saison.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Le service d'hiver sur le réseau de la compagnie d'Orléans commencera, ainsi que nous l'avons annoncé, le lundi 11 novembre courant. Il n'y a de changements au service d'été qu'en ce qui concerne les trains de marchandises; quant aux trains de voyageurs, les heures de départ et d'arrivée sont absolument les mêmes qu'aujourd'hui dans toutes les gares et stations du réseau.

M. le général Letellier-Valazé vient d'écrire une lettre au maire d'Alençon pour lui dire qu'il sait que, dans le projet de réorganisation de l'armée, un régiment de cavalerie est réservé pour la garnison d'Alençon.

Jeudi dernier, vers 4 heures du soir, un enfant du sexe féminin a été trouvé dans le ruisseau de ceinture servant aux égouts de la ville de Tours, à environ 100 mètres en amont du pont du chemin de fer de la ligne du Mans, près la barrière St-François.

Cet enfant, qui avait la tête seulement enveloppée d'un torchon, paraissait n'avoir séjourné que fort peu de temps dans l'eau.

Il a été transporté, par les soins de M. le commissaire de police, à l'hôpital général pour être soumis à l'examen d'un médecin.

Jusqu'à présent les recherches faites pour découvrir la mère sont restées sans résultat.

On s'occupe au ministère de la guerre de préparer les projets de loi qui, aux termes de la loi générale sur le recrutement, doivent organiser la réserve de l'armée active et territoriale. La commission spécialement chargée de cet examen, et dont copie a été confiée à M. le général de division Berthaut, n'est pas encore réunie.

L'inauguration de l'exposition des Beaux-Arts de Nantes a eu lieu mercredi. Cette exhibition offre d'autant plus d'intérêt qu'on a joint l'art ancien à l'art moderne et l'archéologie à l'art ancien.

Il paraît que le nombre des visiteurs n'est pas considérable; voici, à cette occasion, ce que nous lisons dans l'*Indépendance de l'Ouest* :

« Nous avons été frappés, non-seulement du peu d'affluence, mais encore du peu d'enthousiasme et de mouvement des gens peu nombreux qui erraient dans les salles. Nous pensons que ce n'est pas l'indifférence artistique; mais le prix, qui semble être une raison possible, n'est cependant pas assez élevé pour expliquer à lui seul ce délaissement. Les efforts si louables du jury ne nous semblent pas suffisamment reconnus par leurs concitoyens; peut-être beaucoup ne savent-ils pas l'exposition ouverte encore. »

On lit dans le *Courrier des Deux-Sèvres* :

Au rôle de la dernière session de nos assises figurait une affaire assez grave qui, on se le rappelle sans doute, excitait à Niort la plus vive curiosité, et dont les débats présentèrent effectivement un intérêt tout particulier. Il s'agissait d'une accusation de meurtre dirigée contre Gréjault, Pierre, âgé de 34 ans, né et demeurant à Melleran, qui, le 12 août dernier, avait tué son frère d'un coup de couteau. L'accusé était sourd et muet depuis l'âge de 5 ans et n'avait reçu aucune instruction: il était, dès lors, impossible de se faire comprendre de lui au moyen de la *dactylogie*, ou langage des signes. A l'audience, Gréjault fut assisté, comme interprète, par un frère de la doctrine chrétienne, professeur à l'institut des sourds-muets de Poitiers. Habitué à vivre au milieu des sourds-muets, cette personne apte à saisir les impressions et gestes de l'accusé, ainsi qu'à s'en faire comprendre, non par le langage conventionnel de l'abbé de l'Épée, mais au moyen d'une mimique expressive. A ce point de vue, l'audience devenait malheureusement un spectacle. Une foule compacte suivait avec avidité ces intéressants débats, qui eurent lieu les 6 et 7 septembre, de sept heures du soir à 2 heures du matin; les tribunes étaient remplies de dames; la salle des assises regorgeait de monde; le public encombrait même l'enceinte du prétoire et les marches de l'estrade de la cour. Gréjault fut condamné à quatre années d'emprisonnement, pour coups et blessures volontaires, ayant occasionné la mort, sans intention de la donner (question subsidiaire résultant des débats.)

Le défenseur de l'accusé avait formé un pourvoi contre l'arrêt de la cour d'assises. Cet arrêt a été cassé par la chambre criminelle de la cour de cassation.

L'arrêt de cassation est basé sur deux moyens qui peuvent se résumer ainsi :

1^o Absence d'un interprète à l'interrogatoire, prescrit par l'art. 293 du code d'instruction criminelle et subi devant M. le président au moins cinq jours avant la comparution devant la cour d'assises: comme il résultait des constatations mêmes du procès-verbal d'interrogatoire que l'accusé n'avait rien compris aux interpellations qui lui étaient adressées, cet accusé n'avait pu jouir de la faculté de profiter du délai légal pour se pourvoir contre l'arrêt de la chambre des mises en accusation le renvoyant devant les assises; pourtant, les formalités de l'art. 293, prescrites à peine de nullité, devaient être réputées non accomplies;

2^o Absence d'un interprète au tirage du jury de jugement, et, dès lors, impossibilité d'un concert préalable entre l'accusé et son défenseur pour les récusations à opérer.

Par suite de la cassation de l'arrêt de la cour d'assises des Deux-Sèvres, en date du 7 septembre 1872, l'affaire a été renvoyée par la cour d'assises de la Vienne pour y être jugée à nouveau; elle figurera donc au rôle de la session qui doit s'ouvrir le 25 de ce mois, à Poitiers, sous la présidence de M. le conseiller Duverger.

Il ne se présente peut-être pas, dans un siècle, deux affaires d'une nature aussi délicate et présentant un tel intérêt.

AU CI-DEVANT PÈRE HYACINTHE.

Pauvre Loyson, quelle dégringolade!
— C'est effrayant. — Et ton esprit malade
Ne pouvait faire une plus triste fin.
Comment es-tu tombé si bas? Enfin,
Comme l'a dit un oracle sublime:
« Toujours l'abîme appelle un autre abîme. »
Rouler au fond c'est la commune loi.
Lorsqu'éteignant le flambeau de la foi
Un grand esprit, de renommée avide,
Veut marcher seul, et prend l'orgueil pour guide,
Par une chute il marque tous ses pas.

Toi qui jadis — ne t'en souviens-tu pas? —
Des fiers accents de ta mâle parole
Electrisais l'immense métropole;
Foulant aux pieds les devoirs les plus saints,
Par tes discours et tes écrits malsains
Tu réjouis les masses perverses.
Fier de jeter le froc dans les orties,
Et, dépourillant jusqu'au respect humain,
Tu t'applaudis de ton honteux hymen.
Ne sens-tu pas que ta voix méprisée
Des mécréants excite la risée?
Que peux-tu donc gagner à ce débat?
L'impie en vain contre le célibat
Crie en public, le prêtre qui prend femme
Est à ses yeux un être vil, infâme,
Et pour jamais au pilori cloué.
Décidément le tour est mal joué
Et tu n'as plus qu'à gagner la coulisse.

Lorsqu'on te vit t'élaner dans la lice,
Avec ton style et ton âme de feu,
Plus d'un te crut le champion de Dieu.
Ton cri de guerre était le mot: réforme;
Mais tout cela n'était que pour la forme:
Chacun connaît aujourd'hui ton dessein:
Mon révérend, tu prêchais pour ton saint.
En vérité, ce n'était pas la peine
De recourir à cette mise en scène,
Et tu pouvais t'épargner tous ces frais.
La comédie a livré ses secrets:
Son dénouement est un sot mariage.

Charmant époux, sois heureux en ménage;
Aime ta femme et soigne tes marmots;
Mais ne viens pas nous jeter les grands mots,
Et te poser en père de l'Eglise.
« Coupe ta main, si ta main scandalise, »
Dit Jésus-Christ. Misérable écrivain,
Ton évangile est celui de Calvin.
Et non celui que l'on enseigne à Rome.
Pourquoi vouloir prophétiser? En somme,
Mieux vaut oser être enfant de Luther,
Ou philosophe, en riant de l'enfer,
Que te parer du nom de catholique.
De Döllinger cela sent la boutique,
Et nul de nous ne s'y pourrait tromper.
Habitué dès longtemps à ramper,
Soigneux surtout de garder sa prébende,
Le clergé n'ose — as-tu dit — dans ta bande
Passer en masse. Ah! tu nous fais vraiment,
Vil apostat, un joli compliment!
Nous prendrais-tu pour les anciens augures?
Nous n'avons pas mérité ces injures;
Car jusqu'ici, dans ton temple maudit,
Tu n'as reçu que le prêtre interdit.
De nos dédains que ceux-là te consolent!
Au Dieu d'hymen avec toi qu'ils immolent!
Libre à vous tous. Chacun peut s'avilir;
Mais gardez-vous au moins de nous salir.

Ah! si plutôt, songeant à ta pauvre âme,
Tu laissais là cette triste réclame,
Et ce vieux thème, argument fraternel;
Dont tu connais trop bien la fausseté;
Si, du pasteur brebis enfin soumise,
Tu regagnais le bercail de l'Eglise,
Quel heureux jour, et comme, sans regrets,
Ces vers cruels je les déchirerais!

H. L.

Faits divers.

LA CULTURE DE LA VIGNE AUX ÉTATS-UNIS. — Le *World*, de New-York, termine par les conclusions suivantes un long article consacré à la culture de la vigne dans les États de l'Union et aux divers essais tentés depuis près d'un demi-siècle pour en obtenir du vin: Que chaque versant de colline peut être transformé en vignoble; que les États-Unis possèdent trente variétés de raisin de qualités supérieures et propres à produire du vin, et qu'en en propageant convenablement la culture, le peuple américain pourra se procurer une qualité de vin de table, bon, pur et sain, à un prix par gallon n'excédant pas celui du bon cidre ou de la bonne bière.

On est en même temps convaincu dans le pays qu'avant peu d'années, et les facilités de travaux aidant, on obtiendra, dans certaines localités, des crus indigènes qui rivaliseront par leur bouquet et leur arôme avec les vins qui se récoltent sur les bords du Rhin et de la Moselle, de la Loire ou de la Garonne, ou sur les collines de la Bourgogne ou de l'Espagne, ainsi que sur les versants des monts Carpathes.

**

Une anecdote sur Babinet, tirée du *Paris-Journal* :

« Il venait d'assister un jour à une séance d'expériences médianimiques, en compagnie de Flammarion et d'Henri Delaage.

« — Vous oubliez votre chapeau, lui dit Delaage, en le voyant sortir précipitamment.

« — Mon chapeau! je n'en ai plus besoin, répondit Babinet ahuri, j'ai perdu la tête... »

**

Un Yankee voyageant dans l'extrême ouest s'arrête sur la frontière du désert, dans un hôtel où les *roughs* des prairies avaient l'habitude de venir boire et jouer aux cartes.

Pendant la première partie de la nuit, il est tenu en éveil par un bruit assourdissant — cris, jurons, bouteilles brisées, meubles renversés — pourtant il finit par s'endormir.

Le lendemain, il descend dans le bar-room que son hôte était en train de balayer.

— Ah! vous avez de beaux raisins dans ce pays-ci, à ce que je vois, dit le Yankee en regardant ce que l'aubergiste poussait de son balai.

— Des raisins? dit l'homme étonné. Ce

sont des yeux, que mes clients se sont fait sauter de la tête la nuit dernière.

Chez un monsieur qui méprise les vains soins de la toilette.
On sonne.
— Qui est là ?
— Monsieur, c'est la blanchisseuse.
— La blanchisseuse... mais elle est déjà venue cette année !

En police correctionnelle :
Le président au prévenu. — Qu'avez-vous à ajouter pour votre défense ?
Le prévenu. — Rien, mon président. Je m'en rapporte à l'équitation du tribunal.
Le président à l'un de ses assesseurs. — C'est juste ! On sait que nous sommes à cheval sur la loi.

CHEMINS DE FER TURCS.

Vienne, 25 octobre 1872.

La question des chemins de fer est plus que jamais à l'ordre du jour. Le gouvernement autrichien vient de concéder à plusieurs maisons de banque un réseau important. De nombreuses lignes sont à l'étude.

Je ne vous parlerai pas de la ligne Czernowitz-Lemberg-Jassy, bien qu'il soit fait grand bruit de cette affaire. Mais elle n'offre, sans doute, pour vous qu'un intérêt secondaire.

Il n'en est pas de même du projet de cession au gouvernement hongrois de la partie des lignes du Sud-Autrichien-Lombard, située en Hongrie. La Compagnie devait recevoir, a-t-on dit, une somme de 240 millions de francs pour cette session. Mais, aujourd'hui, les négociations sont à peu près rompues. Il paraît décidé que la Compagnie gardera ses lignes.

Notre bourse s'occupe aussi beaucoup des chemins de fer turcs. Ces chemins, qui se relient au réseau autrichien, sont destinés à exercer sur notre commerce une grande influence. Le trafic de l'Orient atteindra des proportions considérables. Nos relations avec Constantinople, forcément bornées à présent, acquerront toute leur importance le jour où cette capitale sera mise en communication directe et rapide avec Vienne. On ne peut s'empêcher de regretter que, pour notre exposition qui doit s'ouvrir l'année prochaine, la ligne de Novi à Constantinople ne puisse être terminée. Mais, malgré l'activité avec laquelle sont poussés les travaux, la mise en exploitation de cette grande artère n'aura pas lieu avant quelques années.

La construction du réseau s'exécute simultanément par le gouvernement ottoman et par la Société de construction des chemins de fer turcs.

Pour l'exploitation, le gouvernement turc s'est arrêté au parti le plus sage en confiant son réseau à une Société spéciale appelée Compagnie générale d'Exploitation constituée au capital de 50 millions de francs, sous le patronage des principales maisons de notre place et de Paris.

Cette Société doit exploiter les lignes que lui livrera le gouvernement Ottoman ; elle paiera à ce lui-ci une redevance annuelle kilométrique de 8,000 francs, ce qui représente au total environ 18 millions de francs. En outre, elle partagera avec lui l'excédant des produits kilométriques au-delà de 22,000 francs.

Grâce à ce système, le Gouvernement, sans avoir à s'occuper d'une exploitation toujours laborieuse en ses débuts, va toucher des revenus importants, à l'aide desquels il pourra faire face aux charges des Obligations qu'il a créées pour construire les lignes.

Ces Obligations, comme vous le savez, sont au nombre de 1,980,000.

Elles rapportent un intérêt annuel de 12 francs, sont remboursables à 400 francs par voie de tirages au sort effectués tous les deux mois, et jouissent de primes considérables dont les principales sont de 600,000 fr., 400,000 fr., 300,000 fr. et 200,000 francs.

Au dernier tirage du 1^{er} octobre, c'est un cafetier, nommé Angelo, bien connu à Constantinople, où il demeure, rue de Péra, qui a gagné la première prime. On en a beaucoup parlé à Vienne, une grande partie des obligations des chemins de fer turcs ayant été souscrites sur cette place. Le prochain tirage aura lieu le 1^{er} décembre.

Ces titres donnent lieu, chaque jour, à des négociations suivies. Ils sont fort appréciés du public, non pas seulement à cause des avantages exceptionnels, puisque le prix actuel produit 8 1/2 0/0 abstraction faite des chances de lots qu'ils présen-

tent, mais aussi et surtout à cause de la sécurité qu'ils offrent. Ils constituent, en effet, de vrais titres de rente sur l'État ottoman. Le gouvernement Turc a publié, dans une déclaration formelle, qu'il est le débiteur direct et unique des porteurs d'Obligations. Ce ne sont donc pas seulement les produits des chemins de fer que ceux-ci ont pour gage ; comme tous les créanciers du Gouvernement, ils ont pour garantie tous les revenus libres du pays. Et comme la situation financière de la Turquie tend de plus en plus à s'améliorer, on est certain que les Obligations des chemins de fer turcs sont une valeur de premier ordre.

De là l'extrême faveur dont ces titres jouissent chez nous. D'ailleurs, ce n'est pas à Vienne seulement qu'ils sont recherchés. Sur tous les marchés où ils se traitent, ils sont l'objet de demandes quotidiennes, qui sont destinées, dans un délai rapproché, à porter ces Obligations bien au-dessus des cours où nous les voyons. C'est ainsi qu'à Amsterdam, à Genève, à Constantinople, et sur votre grand marché de Paris, on signale des achats importants.

Dernières Nouvelles.

On assure que les membres de l'extrême-gauche doivent prendre part à la réunion de la gauche modérée, qui doit être tenue dimanche à Paris, au Grand-Hôtel. Aucune autre réunion parlementaire n'est encore indiquée.

On nous affirme que M. le Président de la République lira lui-même son message à l'Assemblée nationale. Cette importante communication ne serait faite que dans la séance de mercredi ou jeudi.

Si nous en croyons l'Événement, voici quelles seraient les bases du Message :

« Le Message sera, dit notre confrère, divisé en deux parties. La première sera un exposé de la situation financière de la France, la seconde est consacrée à notre politique intérieure.

» Il paraît que M. le Président de la République fera suivre ce Message de tous les documents qui pourraient éclairer les députés sur les diverses questions qui seront soulevées par ce document.

» Quant aux questions constitutionnelles, M. le Président les envisage à deux points de vue.

» Il croit que les réformes à apporter au provisoire actuel sont de deux sortes.

» Il y a des réformes urgentes, à savoir : la prolongation des pouvoirs du Président, et la vice-présidence.

» Il y a ensuite des réformes utiles, mais pouvant être ajournées jusqu'à l'année prochaine : la deuxième Chambre et la loi électorale. »

Le procès Bazaine paraît préoccuper beaucoup M. Thiers. Il s'entretient souvent de cette affaire dans des termes qui indiquent son impatience.

En dernier lieu, M. Thiers aurait émis l'idée de dépouiller de sa main tous les documents importants de cette affaire, documents qui vont lui être transmis dès que le dossier aura été envoyé au ministre de la guerre. Le général de Cissey a reçu, de son côté, l'ordre d'en faire activer l'envoi autant que possible, pour mettre fin aux rumeurs qui commencent à s'élever contre la prolongation des retards successifs de cette affaire.

On fait courir le bruit que 400 millions auraient été versés à l'Allemagne à-compte sur le quatrième milliard. Cette nouvelle paraît ne devoir être accueillie qu'avec une extrême réserve.

Le nombre des inscriptions pour le volontariat d'un an, depuis la publication du décret du ministre, dit le *Courrier de Paris*, c'est-à-dire depuis 10 jours, était, le 5 novembre, de 40,000 hommes. On suppose qu'il atteindra le chiffre de 25,000, après l'entrée des bacheliers, qui auront, comme on sait, à subir un sérieux examen de sortie.

Bulletin commercial et agricole.

Le temps est très-favorable aux ensemencements. Les blés ne resteront pas longtemps en terre, mais il est heureux que la

pluie ait cessé pour permettre au cultivateur de terminer ses derniers labours de semailles.

La hausse des vins a un temps d'arrêt et même de recul ; la récolte a dépassé un peu les prévisions comme quantité, c'est ce qui peut expliquer ce mouvement.

L'état sanitaire du bétail tend à devenir plus rassurant ; la cocotte disparaît ; du reste, il est à espérer que l'hiver s'en rendra facilement maître.

Le cours des céréales a été assez variable.

Le blé est en baisse au Nord-Ouest, Nord, Sud-Ouest, Sud et Sud-Est.

Le seigle est mieux tenu et conserve ses cours presque partout, cependant il baisse au Nord, Est et Sud-Est.

L'orge se maintient ferme, mais la baisse l'emporte dans les régions de l'Ouest et du Sud.

Enfin l'avoine ne baisse qu'au Sud et au Sud-Est.

Le cours des bestiaux à La Villette a repris ce qu'il avait perdu la semaine dernière, cependant les porcs sont en baisse sensible.

Le beurre est très-ferme. Le cours des œufs continue à monter.

Les forts marchés de quinzaine ont commencé le dernier dimanche d'octobre à Baugé. Ils auront lieu pendant quatre mois.

Dimanche, il a été amené au moins 500 porcs gras, sur lesquels 450 ont été vendus au prix de 4 fr. 20 le kilo.

Le lendemain, la foire a été très-belle. Elle était approvisionnée de marchandises de toute espèce.

On écrit de Tours à l'Écho agricole :

La Touraine offre d'assez nombreux échantillons de blé bleu, dit blé de Noé, qu'elle vend difficilement malgré leur bonne qualité et leur poids de 77 kil. 1/2.

Pour les articles non signés : P. GODET.

ÉTAT-CIVIL du 16 au 31 octobre 1872.

NAISSANCES.

- Le 16. — Andrée Keller, rue Royale.
Le 19. — Alfred-Blaise-Georges Terrien, quai de Limoges ; — Jeanne-Marie Pissot, levée d'Enceinte.
Le 20. — Jeanne-Marie-Anne Angeli, à l'École de cavalerie.
Le 22. — Marie-Thérèse-Clémentine Menard, place de Nantilly.
Le 23. — Henri-Emile Bellet, rue Saint-Nicolas.
Le 25. — Henri, rue du Petit-Pré.
Le 26. — Léon-Casimir André, rue de la Visitation.
Le 27. — Louis-Richard Voisin, rue de la Basse-Ile.
Le 28. — Jules-Eugène Berge, quai de Limoges ; — Françoise-Louise Sarrasin, rue de la Visitation.
Le 29. — Marie-Augustine Posson, rue de la Basse-Ile.
Le 30. — Blanche Herculin, rue de la Croix-Verte.
Le 31. — Albertine, rue des Pâiens.

MARIAGES.

- Le 21. — Charles Balzeau, tailleur de pierres, et Joséphine Morat, sans profession, tous deux de Saumur.
Le 29. — Henri-Valentin Pirault, menuisier, de Saint-Patrice, et Marie-Anne Delucé, couturière, de Saumur ; — Alexandre-Frédéric Gauvin, facteur rural, et Victorine Guillerault, chapeletière, tous deux de Saumur.

DÉCÈS.

- Le 16. — Rose Terris, sans profession, 20 ans, à l'École de cavalerie.
Le 17. — Marie Gremillon, sans profession, 63 ans, épouse Jean Bigeault, rue des Pâiens.
Le 19. — Louis-Léon Doceul, 48 mois, rue Notre-Dame.
Le 20. — Jules Gaillard, bijoutier, 25 ans, rue Saint-Nicolas.
Le 22. — Anne Baillif, sans profession, 76 ans, veuve Alexis Chaussepied, rue Neuve-Beaurepaire ; — Guyard (mort-né), rue de la Chouetterie.
Le 24. — Louise Poulet, sans profession, 74 ans, veuve Charles Triberge, rue Bodin ; — Augustine-Marguerite-Joséphine Pichat, 6 mois, quai de l'Abreuvoir.
Le 26. — Emille Loiseau, blanchisseuse, 74 ans, à l'Hospice.

Le 28. — Marie Courtin, journalière, 76 ans, veuve Louis Coulon, ancienne route de Tours.

Le 29. — Voy (mort-né), petite rue Saint-Nicolas.

Le 30. — Françoise Gallais, rentière, 85 ans, rue de la Gueule-du-Loup.

L'ORDRE FINANCIER 5 fr. ANNÉE. PAR AN.

Journal hebdomadaire, donne en prime à tout abonné d'un an un Manuel complet des valeurs-Françaises et Étrangères, sous forme d'Almanach pour l'année 1873.

L'ORDRE FINANCIER est envoyé gratuitement à titre d'essai, pendant un mois, sur demande au Directeur.

RUE NEUVE-SAINT-AUGUSTIN, 8 (PRÈS LA BOURSE), PARIS.

DANS TOUTES LES PHARMACIES

VIOLAND
de Colmar
Arnica des Vosges
CÉLÈBRE VULNÉRAIRE
Coups, contusions, chutes, blessures, etc., etc.
FLACONS DE 1, 2 et 3 fr.

VIOLAND
(Haut-Rhin)
Coton Hémostatique
pour arrêter instantanément toutes les hémorragies
L'ETUI, 2 fr.

VIOLAND
Alsace
Injection sans rivale
pour arrêter les écoulements blancs (GARANTIE.)
5 fr. LE FLACON

VIOLAND
actuellement
Sirop d'Airelles
contre la diarrhée, dysenterie des enfants principalement
1 fr. 50 LE FLACON

VIOLAND
à Montrouge
Pâte Pectorale Alsacienne
La plus efficace de toutes les Pâtes
1 fr. 50 BOITE

VIOLAND
74, route de Châtillon
Thé Purgatif rafraichissant
est pris sans répugnance.
purge lentement et sans colique
1 fr. 20 LA BOITE

VIOLAND
près Paris
Thé Vulnéraire dépuratif
et laxatif
dit Conservateur de la santé
1 fr. 25 LA BOITE

VIOLAND
EXIGER LA SIGNATURE
Essence de mélisse composée
Pour faire soi-même l'eau
bien supérieure à celle dite des Carmes
5 fr. LE FLACON

VENTE EN GROS

VIOLAND

Au Grand-Montrouge, près Paris.

Santé à tous rendue sans médecine par la délicate farine de Santé Revalésière Du Barry de Londres.

Vendue maintenant en état torréfié, elle n'exige plus qu'une seule minute de cuisson.

— Aucune maladie ne résiste à la douce Revalésière Du Barry, qui guérit, sans médecine, ni purge, ni frais, les dyspepsies, gastrites, gastralgies, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, constipation, diarrhée, dysenterie, coliques, toux, asthme, étouffements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, diabète, faiblesse, phthisie, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. 74 000 cures, y compris celles de S. S. le Pape, le duc de Pluskow, Mme la marquise de Bréhan, etc., etc.

Cure N° 59,351.

Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs (1-ère), 25 août.

Monsieur, — La Revalésière Du Barry m'a délivré d'une inflammation d'estomac et des intestins dont j'ai horriblement souffert pendant trois ans. Je ne pouvais supporter aucun aliment ni breuvage, je rendais tout ; je désirais la mort, j'avais des pensées de me suicider malgré que je n'eusse que trente ans. C'est la Revalésière, que j'ai employée en désespoir de cause, qui m'a parfaitement rendu la santé.

F. PERRIOL, marchand.

Cure N° 62,845

Ecrainville (Seine-Inférieure), 27 novembre.

Je souffrais pendant trente-six ans d'un asthme qui me forçait à me relever quatre ou cinq fois chaque nuit par l'oppression qui allait me faire perdre respiration. Il y a huit jours que je prends la Revalésière Du Barry, et m'en trouve très-bien. Je dors maintenant très-bien et respire facilement.

J'ai l'honneur, etc.

BOLET, curé.

Six fois plus nourrissante que la viande sans échauffer elle économise 50 fois son prix en médecines. En boîtes, 1/4 kil., 2 fr. 25 ; 1/2 kil., 4 fr. ; 1 kil., 7 fr. 60 kil., 32 fr. ; 12 kil., 60 fr. — Les Discuits de Revalésière qu'on peut manger en tous temps se vendent en boîtes de 4 et 7 francs. — La Revalésière chocolatée rend l'appétit, digestion, sommeil, énergie et chairs fermes aux personnes et aux enfants les plus faibles, et nourrit dix fois mieux que la viande et que le chocolat ordinaire sans échauffer. — En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 ; de 576 tasses, 60 fr., ou environ 10 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste. — Dépôt à Saumur, chez MM. TEXIER, place de la Bilange, COMMON, rue St-Jean, GONDRAND, rue d'Orléans, et chez les pharmaciens et épiciers. — Du BARRY et Co., 26, place Vendôme, Paris.

P. GODET, propriétaire-gérant.

